

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE CHASNÉ SUR ILLET

Séance du jeudi 16 juillet 2026

Nombre de Conseillers :

En exercice : 19

Présents : 17

Votants : 19

L'an deux mil vingt-six, le seize juillet à 20h00.

Le Conseil Municipal de la commune de CHASNÉ SUR ILLET dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Bertrand BONENFANT, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 10 juillet 2026

Étaient présents : Bertrand Bonenfant, Nathalie Heuze-Michel, Jean-Yves Carré, Bernard Fontaine, Francis Pichon, Géraldine Seguin, Mathilde Joulain, Yann Lechavalier, Sophie Fortunati, Aurore Legrain, Aurélie Tual, Bruno Folliet, Luc Charpentier, Cathy Lozachmeur, Jonathan Humo, Emilie Housseau, Charles-Henry Robin

Absents excusés : Philippe Dinard (pouvoir à Nathalie Heuzé-Michel), Océane Lanoe (pouvoir à Géraldine Seguin)

Secrétaire de séance : Géraldine Seguin

Délibération 2026-48 : Tarifs de location des salles communales applicables au 1^{er} septembre 2026

Monsieur le Maire rappelle que les tarifs de location des salles communales sont fixés par délibération du Conseil municipal. Il est proposé de maintenir les tarifs applicables à compter du 1er septembre 2026 tels que présentés ci-après.

Utilisateurs	Grande Salle des Moissons	Petite Salle des Moissons	Salle Intercommunale Place de l'église (Accès Internet disponible)
Associations Chasnéennes : Réunions dans le cadre de l'activité et à but non lucratif + Ecole primaire et maternelle du site de la Choinette	380 € pris en charge à 100% par la commune	175 € pris en charge à 100% par la commune	130 € pris en charge à 100% par la commune
Associations hors commune : Subventionné par la commune D'intérêt communal	510 € pris en charge à 100% par la commune	340 € pris en charge à 100% par la commune	255 € pris en charge à 100% par la commune
Liffré Cormier Communauté	145 € pris en charge à 100% par la commune	80 € pris en charge à 100% par la commune	70 € pris en charge à 100% par la commune

Chasnéens :			
Journée	195 €	95 €	75 €
Week-end	265 €	180 €	140 €
Habitants extérieurs et associations hors commune			
Journée	380 €	175 €	130 €
Week-end	510 €	310 €	215 €
Vin d'honneur (matin ou après-midi)	145 €	80 €	70 €
Caution	1 070 €	1 070 €	1 070 €
Défaut de ménage €/heure	60 €		
Défaut de rangement €/heure	110 €		

Après délibération, et à l'unanimité des membres présents, le conseil municipal décide :

- d'adopter les tarifs de location des salles communales à compter du 1^{er} septembre 2026
- d'autoriser Monsieur le Maire à accomplir toutes les formalités nécessaires à son exécution.

Fait et délibéré à Chasné sur Illet,
 Le 16 juillet 2026
 Le Maire, M. Bertrand Bonenfant

